



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

21^e séance du mardi 30 mai 2017

Présidence de M. Valentin Christe, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2016/41 de la Municipalité, du 2 juin 2016 ;
- vu les rapports de majorité et de minorité de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

A) décide :

1. d'approuver les objectifs de la politique communale en matière de drogues tels que présentés dans le présent préavis ;
2. d'approuver les mesures déployées pour atteindre ces objectifs, y inclus l'ouverture, pour une expérience pilote de trois ans, d'un espace de consommation sécurisé réservé prioritairement à la population vaudoise ;
3. d'allouer à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement de CHF 25'000.– pour le projet des jobs à seuils adaptés, montant à porter en augmentation des rubriques suivantes du budget 2016 de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, compte 5113.365 « Subventions à des institutions privées » – Fondation Mère Sofia : CHF 25'000.– ;
4. de donner mandat à la Municipalité, préalablement à l'ouverture, de signer une convention entre la Police lausannoise et la Fondation ABS, à l'exemple de la solution bernoise ;
5. de donner mandat à la Municipalité de présenter au Conseil communal, 18 mois après l'ouverture de l'espace de consommation sécurisé, un rapport intermédiaire relatif aux impacts de l'ensemble des mesures sur l'espace public lausannois en général ainsi que de l'ouverture de l'espace de consommation sécurisé sur le périmètre du quartier (notamment en termes de deal) ;
6. que les heures d'ouverture de l'espace de consommation sécurisé se situent entre 12 h et 19 h sept jours sur sept ;
7. de poursuivre l'information aux riverains et d'assurer un lien régulier avec les habitants du quartier accueillant l'espace de consommation sécurisé.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 30 mai deux mil dix-sept.

Le président :

Le secrétaire :